

MAI
2021

L'écho du gros chêne

Mot du Maire

La cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945 s'est déroulée en présence de représentants d'anciens combattants et membres du conseil municipal. Instant de mémoire et de respect.

Elections du 20 et 27 juin 2021 :

Les dimanches 20 et 27 juin nous élirons nos conseillers départementaux et régionaux, qui seront élus pour une durée de 6 ans. Le bureau de vote sera installé à la salle des fêtes.

Notre commune appartient au canton de Pléneuf Val André composé de 15 communes. Chaque canton est représenté par deux élus, une femme un homme avec deux remplaçants.

Les missions départementales sont :

L'accompagnement des personnes âgées et ou en situation de handicap, soutien à l'enfance et aux familles, l'insertion et le logement, les routes départementales et les infrastructures de mobilité, le soutien aux projets des communes et intercommunalités, l'accompagnement de la culture, du sport, de la vie associative, les collèges et le financement du SDIS. (Site internet www.cotesdarmor.fr)

16 élus représenteront notre département à la région et auront pour missions :

Le développement numérique et économique, l'agriculture et les activités liées à la mer, les lycées, les transports, aide à la redynamisation des centres villes et centre bourg (site internet www.bretagne.bzh).

La commune recherche des électrices et électeurs de Ruca pour tenir le bureau de vote et participer au dépouillement à l'issue des scrutins en complément des élus locaux, sachant que chacune et chacun devra être vacciné ou en possession d'un test PCR négatif de moins de 48 h, en tant qu'assesseurs vous serez considérés comme prioritaires pour la vaccination.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie.



Sommaire :

- Le mot du Maire
- Informations municipales
- Informations pratiques
- Etat Civil
- Vie Scolaire



Deux week-ends de suite nous avons constaté que certains se font un malin plaisir à brûler le papier toilette dans les WC et à voler un drapeau à la mairie, en prenant des risques démesurés. Plainte a été déposée à la gendarmerie.

En contrepartie, il m'a été agréable de constater que certains jeunes savaient s'occuper et faire preuve de créativité (constructions de cabanes), il ne faudrait pas casser ce bel élan en les démolissant.

Informations municipales

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2021 :

Etaient présents : Dominique PERCHE, Claude LAYEC, Véronique LE BIDEAU, Pierrick CARFANTAN, Yves VALLEE, Rodolphe GROUAZEL, Eliane VITRAT, Anne CIVEL, Francis GROUAZEL, Loïc EUDES, Louis-Claude GICQUEL, Régis JEGU, Mathieu FAVREL, Yannick DOUZAMY.

Était absent : Emmanuel CAMPION (pouvoir à Dominique PERCHE).

Secrétaire de séance : Anne CIVEL.

Tout un chacun peut demander à consulter le registre des délibérations, dont voici le résumé :

Intercommunalité :

Pour ce qui est de l'intercommunalité, Claude Layec, suppléant Dominique Perche, a été désigné comme représentant de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées entre Dinan Agglomération et ses communes membres. Le conseil a émis un avis favorable au projet de pacte de gouvernance établi par Dinan-Agglomération.

Il a été également entériné la participation au plan intercommunal de lutte contre le frelon asiatique (destruction des nids pris à 50 % par la commune et à 50 % par l'Agglo).

En cas de découverte d'un nid, contacter la mairie ou la chargée de ce sujet pour Dinan Agglomération au 06.64.64.32.71.

Local :

Lors de ce conseil, il a été décidé de procéder à la révision (selon la réglementation en vigueur) du loyer du logement communal rue Notre Dame de Hirel et de fixer celui de la rue François-René de Chateaubriand nouvellement loué.

Le devis des travaux d'aménagement du chemin communal n°25 a été validé et un point sur le Hameau de la Roselière a été réalisé.

Sur ce dernier point, déjà 3 lots sont vendus, des options sont posées sur un certain nombre d'autres.

N'hésitez pas à vous manifester si vous êtes intéressés par les lots n° 9, 10 et 15.

Le budget de la commune, a fait l'objet de la délibération suivante :

BUDGETS 2020 ET 2021 :

Approbation du compte de gestion 2020

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les comptes de gestion de la commune validé par le trésorier de Plancoët.

Adoption du compte administratif 2020 : budget commune

Compte administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	399 385,09 €	76 364,46 €
Recettes	511 622,34 €	40 937,56 €
Résultats de l'exercice	112 237,25 €	- 35 426,90 €
Résultats de clôture	470 173,30 €	480 322,07 €

Adoption du budget primitif 2021 de la commune

Budget primitif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	972 395,30 €	1 012 575,37 €
Recettes	972 395,30 €	1 012 575,37 €

Adoption du compte administratif 2020 : caisse de écoles (cantine)

Compte administratif	Fonctionnement
Dépenses	51 344,33 €
Recettes	46 178,92 €
Résultats de l'exercice	- 5 165,41 €
Résultats de clôture	10 241,91 €

Adoption du budget primitif 2021 caisse des écoles (cantine)

Budget primitif	Fonctionnement
Dépenses	63 530,00 €
Recettes	63 530,00 €

Etat Civil : //

Vie Scolaire

Ecole primaire publique de Ruca- St-Pôtan : Ecole Camart et Bellec :

Pour affiner nos effectifs de rentrée, merci d'inscrire votre enfant (né en 2018 ou en 2019) à la mairie de Saint-Pôtan, le plus tôt possible, muni de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de votre enfant.

Informations pratiques

Calendrier des évènements à venir :

-26 et 27 mai : Fauchage sur les voies communales par les services de DINAN Agglo.

-31 mai de 10h à 12h et de 14h à 16h : distribution de compost à la déchèterie de Matignon.

-1er juin de 10h à 12h et de 14h à 16h : distribution de compost à la déchèterie d'Evran
Prévoir vos contenants...

-20 et 27 juin : Elections départementales et régionales
Si vous êtes volontaires pour tenir le bureau de vote et participer au dépouillement à l'issue des scrutins en complément des élus locaux, merci de contacter la Mairie.

Vie Associative

Notre commune accorde chaque année des subventions aux associations sportives de RUCA ainsi qu'à des associations à but humanitaire et d'utilité publique, pour encourager et participer à leurs opérations de proximité.

Dans les prochains numéros, un point sera fait sur chacune d'entre elles.

Nous commencerons dans le prochain numéro par l'Amicale des Chasseurs de Ruca, présidée par Yannick DOUZAMY.

MAIRIE DE RUCA

*Heures d'ouverture de la
mairie au public.*

Tous les matins du lundi
au vendredi de 9h à 12h

Le BOURG

22550 RUCA

TÉLÉPHONE :
02 96 83 71 04

TÉLÉCOPIE :
02 96 83 71 04

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
mairie.ruca@wanadoo.fr

Nous sommes sur le Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :
ruca.infos.blog.free.fr

**L'écho du gros
Chêne**

Responsable :

Dominique PERCHE

Equipe de Rédaction :

Véronique LE BIDEAU

Eliane VITRAT

Anne CIVEL

Loïc EUDES